GRÉASQUE échos

Magazine d'informations de la ville de Gréasque

n°15
juin 2012

Les enfants sont notre priorité

Sommaire

p 3 Actus
p 4 Citoyenneté
p 5 Au fil des mois
p 6 Jumelage
p 7 Age d'Or
p 8 Culture
p 9 Sports
p 10 Infos
p 11 Ecoles
p 14 Enfance - Jeunesse
p 15 Dév. durable
p 16 Travaux
p 18 Sécurité
p 19 Conseil municipal
p 21 Carnet
p 21 Tribune Libre
p 22 Pratique

Directeur de la publication : Suzanne Maurel-Chordi
Comité de rédaction : Commission de Communication
Photos : Ville de Gréasque - X
1 950 exemplaires - Dépôt légal juin 2012
N° ISSN : 2-914059-67-1
Conception et réalisation : CetC

Papier Protégeons la nature écologique

Ce magazine est imprimé sur un papier répondant à la norme écologique PEFC. Le papier qui le compose est issu de forêts gérées dans un souci environnemental et de développement durable.

Suzanne Maurel-Chordi reçoit en Mairie les jeunes saisonniers 2012

Le mot du Maire

Chers Gréasquéens,

La période qui s'achève a été marquée par les élections nationales. Chacun a pu prendre position et s'exprimer au travers des choix qui nous étaient offerts.

La période qui s'ouvre est celle de l'alternance, symbole de la vitalité démocratique de notre République. Il appartiendra au nouveau Président et à sa majorité d'être à la hauteur des enjeux et de répondre aux attentes nombreuses de nos concitoyens.

A Gréasque, le mois de juin, et surtout, le mois de juillet, sont des moments propices à la convivialité et à la fraternité villageoise. J'espère vous retrouver à l'occasion des nombreuses manifestations que nous organisons.

C'est aussi la fin de l'année scolaire, l'occasion des bilans et des projets, qui restent nombreux dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité. Au-delà du projet de nouvelle école, nous poursuivons nos actions au service de tous les élèves, mais aussi des adolescents et des jeunes adultes. Le "point jeunes" organise ainsi un séjour "sensation" au mois d'août et les services municipaux accueilleront, comme chaque année, une douzaine d'étudiants embauchés pendant l'été.

Et alors que François Hollande a fait de l'éducation et de la jeunesse ses priorités, à Gréasque, elles sont inscrites depuis longtemps au cœur de nos politiques pour que nos enfants s'épanouissent sereinement.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée pour le Forum des associations, le 8 septembre.

Votre Maire,

Suzanne MAUREL-CHORDI

Election présidentielle à Gréasque

1er tour du 22 avril 2012

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total
Inscrits	1150	968	1132	3250
Votants	948	809	951	2708
Exprimés	929	795	937	2661

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total exprimés
1 Eva Joly	20	14	37	71 (2,67%)
2 Marine Le Pen	225	209	230	664 (24,95%)
3 Nicolas Sarkozy	184	129	238	551 (20,71%)
4 Jean-Luc Mélenchon	132	149	131	412 (15,48%)
5 Philippe Poutou	8	13	9	30 (1,13%)
6 Nathalie Arthaud	5	5	1	11 (0,41%)
7 Jacques Cheminade	0	3	3	6 (0,23%)
8 François Bayrou	67	59	72	198 (7,44%)
9 Nicolas Dupont-Aignan	15	13	8	36 (1,35%)
10 François Hollande	273	201	208	682 (25,63%)
Totaux	929	795	937	2661 (100%)

2703 électeurs ont voté pour ce 2ème tour de l'élection présidentielle, ce 6 mai, à Gréasque.

2ème tour du 6 mai 2012

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total
Inscrits	1150	968	1132	3250
Votants	940	807	956	2703
Exprimés	873	747	904	2524

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total exprimés
François Hollande	480	440	434	1354 (53,65%)
Nicolas Sarkozy	393	307	470	1170 (46,35%)
Totaux	873	747	904	2524 (100%)

Elections législatives à Gréasque

1er tour du 10 juin 2012

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total
Inscrits	1145	967	1138	3251
Votants	689	627	713	2029
Exprimés	680	618	700	1998

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total exprimés
1 Yveline Primo	91	119	68	278 (13,91%)
2 Pascale-Edith Guennec	133	115	141	389 (19,47%)
3 Nancy Ithamar	8	6	14	28 (1,40%)
4 François-Michel Lambert	249	231	253	733 (36,69%)
5 Christian Lecat	2	5	0	7 (0,35%)
6 Roselyne Guez	1	4	3	8 (0,40%)
7 Richard Mallié	169	122	188	479 (23,97%)
8 Chantal Cruveiller Giacalone	7	5	6	18 (0,90%)
9 Patrick Daude	13	7	17	37 (1,85%)
10 Nathalie Minari	7	4	10	21 (1,05%)
Totaux	680	618	700	1998 (100%)

2ème tour du 17 juin 2012

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total
Inscrits	1146	967	1138	3251
Votants	698	611	717	2026
Exprimés	689	597	704	1990

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total exprimés
Pascale-Edith Guennec	132	108	126	366 (18,40%)
François-Michel Lambert	364	331	324	1019 (51,20%)
Richard Mallié	193	158	254	605 (30,40%)
Totaux	689	597	704	1990 (100%)

Réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme

Une réunion publique se tiendra à la salle Louise Michel, mercredi 27 juin à 18h.

Le diagnostic préalable à l'élaboration du PLU et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, qui définit les grandes orientations du futur document d'urbanisme, seront présentés par le bureau d'études CITADIA et l'équipe municipale.

Horaires temporaires des permanences de la paroisse

Durant les travaux de rénovation (jusqu'à Noël 2012), notre église Saint Jacques le Majeur, est fermée et le chantier strictement interdit au public. Cette fermeture momentanée oblige à changer le lieu des célébrations durant cette période. Voici les dispositions qui ont été arrêtées :

- **Messes dominicales :** Dimanche 10h45 dans la chapelle au patronage de Gréasque (Traverse de la Verrière), Dimanche 9h30 à Saint-Savournin, Samedi 18h à Cadolive
- **Messes en semaine :** Jeudi à 9h au patronage (sauf juillet et août)

Les baptêmes, mariages et obsèques seront célébrés à Saint-Savournin (ou éventuellement à Cadolive). Nous remercions toutes les familles concernées, pour leur compréhension.
Pour toute information, joindre le Père Marie-Vianney à Saint-Savournin, 06 37 14 75 76 (18, montée de la Servy - 13119 St-Savournin).

24 mars 2012

Le décret du 8 février 2007 stipule : "la carte électorale des personnes inscrites sur les listes électorales de la Commune qui ont atteint l'âge de 18 ans depuis le 1er mars de l'année précédente leur est remise lors d'une cérémonie de citoyenneté".

Cérémonie de citoyenneté

Un grand nombre de jeunes ont répondu présents le samedi 24 mars. Ils ont été accueillis par Madame le Maire et les élus dans la salle du conseil.

Cette année cette cérémonie avait un sens tout particulier vu le contexte électoral. Certains jeunes n'avaient pas encore reçu leur carte électorale mais tous étaient aptes à voter au moins pour les législatives de juin. C'est pour cela qu'ils ont été invités.

M. Maurice Amalbert et M. Raphaël Dorado, représentant la commission électorale, étaient présents. Après une table ronde animée par Madame Maurel sur leur nouveau statut d'électeurs, sur les notions de citoyenneté et de démocratie, un échange a eu lieu et une petite collation partagée.

Bienvenue à ces jeunes adultes citoyens !!

Commémoration du 8 Mai

Cette année, les élèves de CM2 de l'école primaire de Gréasque sont venus chanter la Marseillaise pour la commémoration du 8 mai 1945 accompagnés par l'Amicale des Anciens Musiciens de la Légion Etrangère. Cette participation fut appréciée de tous.

Les moments forts de la vie de notre village

24 mars 2012

Par une belle journée de Mars, les mascottes ont ouvert le carnaval de Gréasque, accompagnées d'enfants mais aussi de parents déguisés !!! Des princesses, des chevaliers.., des chars de toutes les couleurs ont défilé dans les rues du village. Après l'embrasement du Caramentran, nos petites têtes blondes ont apprécié un goûter offert par le comité des fêtes. Merci à tous les bénévoles et toutes les associations ainsi qu'à la gendarmerie qui ont permis le bon déroulement de cette journée.

Tous déguisés pour le Carnaval !

Journée au Tombereau : Quand le soleil est au rendez-vous...

C'est par une belle journée ensoleillée que la traditionnelle pêche à la truite a ouvert les festivités. De nombreux enfants et parents ont participé aux diverses activités proposées : poneys, jeux de l'oie géant, course d'orientation, créations artistiques sur tee-shirt, et la sieste pour les moins actifs. Nous vous donnons rendez-vous pour la dixième édition le printemps prochain.

17 mai 2012

2 juin 2012

La fête des quartiers du 2 juin !

Cette fête entre maintenant dans les manifestations traditionnelles de notre village. Elle est une adaptation de la fête des voisins. Elle ne se substitue pas aux initiatives des administrés qui se retrouvent par ailleurs, le jour officiel, avec leur proches voisins. L'idée était d'organiser une rencontre au niveau du quartier des Cités, en restant cependant ouverte à tous les Gréasquéens.

Cette année, le concours de boule a ouvert la fête, puis est venu le temps de l'apéritif offert par la mairie et animé par l'orchestre local "Les Ziquos".

Un pique-nique géant s'est ensuite installé sous les platanes et les amateurs de karaoké sont montés sur scène. C'est une des manifestations qui rassemble toutes les générations où le partage est omniprésent : un fort instant de franche convivialité.

14 mars 2012

La commedia dell'arte sur les planches

Le comité de jumelage a invité la compagnie gardannaise "Tiramisu", salle Galhuid, le 14 mars dernier, laquelle a interprété leur pièce "plus belle Venise".

L'origine de ce type de théâtre, né en Toscane, remonte au XVI[ème] siècle. Il est fait d'improvisations, et de lazzi divers avec des personnages récurrents qui ont traversé les siècles.

La troupe reçue brille dans cette forme d'arts vivants et la qualité de leur travail est excellente. Chants, danses, jeux d'acteurs, humour, mais aussi décors et costumes ont enchanté les spectateurs

Le public a montré son engouement pour ce spectacle en venant nombreux applaudir chaudement les comédiens.

12 mai 2012

Gréasque à l'heure de l'Europe

La journée européenne s'est tenue le samedi 12 mai sous la tutelle de la fédération des villes jumelées et l'organisation du comité de jumelage de Gréasque.

Des stands étaient installés dans le centre village, rue Laterina, salle et espace Louise Michel. 19 villes du département présentaient leurs jumelles : belges, italiennes, espagnoles, allemandes, roumaines, etc.

Les couleurs de l'Italie et de la Roumanie pour Laterina et Alunu décoraient le stand de Gréasque. Dans la salle Louise Michel, une exposition d'arts plastiques regroupait les œuvres choisies par chacune des villes invitées

Après la visite inaugurale de Madame le Maire, des élus et des officiels, un sympathique apéritif était offert par la municipalité à la population.

Des exposants proposaient aux visiteurs une restauration sur place avec les spécialités culinaires des pays jumeaux (pâtes, saucisses avec frites, choucroute, gâteaux, cafés ou melons et pastèques...).

Les animations musicales de qualité ont charmé public et exposants. Citons le groupe folklorique "Estello Aubanenco" venu en voisin d'Aubagne. L'après-midi, la manifestation a pris l'accent de l'Italie avec successivement la chanteuse gréasquéenne Laurie Catanzaro, et l'excellent chanteur animateur Enzo Rizzi. Enfin les musiciens chanteurs du Duo "Sipasi'tika" donnaient un concert de musique traditionnelle d'Italie et d'Occitanie.

Le président du comité de Gréasque, Jean-Bernard Billard, maître de cérémonie, a lancé la clôture de la journée, le président de la fédération Pierre Reymond s'est exprimé avec un discours sur l'Europe, enfin Mme le Maire a remercié les participants et les bénévoles de cette très belle manifestation.

Le Comité de Jumelage propose un

Voyage de 5 jours en Toscane

du 17 au 21 septembre 2012

Au départ de Gréasque

Rapallo, Portofino, Cinque Terre, Montecatini, Sienne, Laterina, Arezzo

Tout compris sauf déjeuner de routes

Renseignements et inscriptions au Syndicat d'Intitiave jusqu'au 29 juin 2012

Ou sur jumelagegreasque@gmail.com

VILLE DE GREASQUE
le comité de jumelage
propose
5 jours en Toscane
au départ de Gréasque
du 17 au 21 septembre 2012
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AU SYNDICAT D'INITIATIVE (tél : 04 42 69 72 16)
Jusqu'au vendredi 29 juin 2012
ou jumelagedegreasque@gmail.com

Les seniors, toujours bon pied, bon œil

15 avril 2012

Repas des Anciens

Beaucoup ont répondu à l'invitation de la municipalité le dimanche 15 avril pour assister au repas des anciens.
La météo certes fraiche mais suffisamment clémente a permis d'installer l'apéritif sur la terrasse du restaurant scolaire et tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre.

Madame Garcia, Conseillère Générale, s'était déplacée pour l'occasion et a pu s'entretenir avec nombre de Gréasquéens.

Elle s'est jointe aux élus pour écouter Madame le Maire exprimer son plaisir de retrouver comme chaque année les anciens du village. Elle rappelait l'actualité de cette année comportant deux élections majeures.

Elle honorait par un petit cadeau à chacune les personnes, qui tout au long de l'année, animent le club. Elle transmettait au travers de Madame Garcia ses remerciements au Conseil Général qui aide généreusement le club "Entraide 13".

Cette année, après quelques recherches dans les archives, les services ont pu retrouver trois couples qui fêtaient leur noces d'Or : Mme et M. Bogliolo, Mme et M. Zuanon, Mme et M. Mallet qui ont reçu une médaille à cette occasion. Mme et M. Laget étaient cités pour avoir déjà fêté cet évènement depuis quelques années.

Les convives ont ensuite apprécié le repas et les plus motivés se sont lancés sur la piste de danse. L'ambiance chaleureuse, la convivialité étaient présentes aux cœurs de tous.

Les activités du club de l'Entraide

Tous les lundis, le club Entraide de Gréasque propose des après-midi de rencontres à la salle Louise Michel, le mardi, gym douce à la salle du château, le mercredi goûter et loto à la salle Raymond Galhuid.

Au premier trimestre deux spectacles à la salle Galhuid ont été donnés dans le cadre de l'Entraide : El Condor et Ibis.
Les amateurs ont pu aller en nombre au Dôme à Marseille voir l'opérette "Andalousie" et le spectacle "Age tendre et tête de Bois".

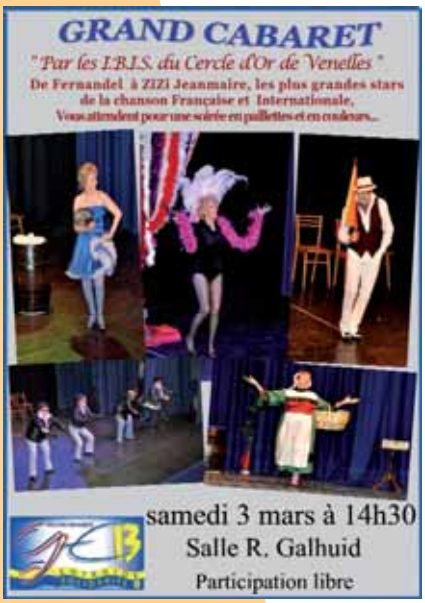
GRAND CABARET
"Par les I.B.I.S. du Cercle d'Or de Venelles"
De Fernandel à ZIZI Jeanmaire, les plus grandes stars de la chanson Française et Internationale,
Vous attendent pour une soirée en paillettes et en couleurs...
samedi 3 mars à 14h30
Salle R. Galhuid
Participation libre

Se sont également déroulées deux sorties à la journée à l'étang des Aulnes, une à Cavalaire et Villelaure au mois de juin.

Une fois par mois, nos bénévoles se mobilisent pour servir un repas.

Outre la mise à disposition des locaux, le Club bénéficie d'une subvention municipale et ses adhérents utilisent le service de transport mis en place en partenariat avec l'AGAFPA.

27 au 31 mars 2012 : La Fête du Livre

"Contes et Musiques à la carte" : du 27 au 31 Mars, c'est sous le double signe du conte et de la musique qu'était placée la fête du livre.

Deux thèmes qui ont inspiré toute la jeunesse du village, des tout-petits de la crèche aux ados de la Loco jeunes, en passant par les écoles et le centre de loisirs.

Journée portes ouvertes à la crèche pour exposer les réalisations des enfants, intervention d'un conteur à la maternelle et d'une illustratrice en élémentaire, création de livres, les plus jeunes ont exploité le thème du conte, alors que les ados de la Loco Jeunes préféraient la musique en interprétant "les copains d'abord", accompagnés du professeur de guitare. La musique était aussi présente lors de l'apéritif du samedi, animé par les chants des élèves de l'école et de l'atelier djembé, dirigés par Xavier Lefèvre.

Comme chaque année, le spectacle pour jeune public, "Les deux bossus", a fait salle comble le mercredi, et le théâtre du vendredi soir "Fantaisies" de Guitry a rassemblé de nombreux spectateurs.

Le samedi, une quarantaine d'auteurs dédicaçaient leurs ouvrages dans une salle Galhuid décorée par les réalisations des élèves des deux écoles.

Animations proposées par le centre de loisirs, quizz musical, buvette de la Loco Jeunes, contes et concours de dessin en bibliothèque ont contribué à la réussite de cette belle journée, qui clôturait une semaine riche en évènements.

Les ateliers de Gréasque distingués

La Cie Obrador, troupe de théâtre adulte de l'association "les ateliers de Gréasque" a présenté trois pièces en un acte de Sacha Guitry au festival de Fuveau le 14 mai.

Trois comédiens ont obtenu un prix d'interprétation : Laurie Catanzaro, David Laurier et Benoît Michel, ce dernier avait déjà obtenu ce prix en 2007.

Toutes nos félicitations à ces jeunes artistes aussi à l'aise comme comédien, chanteur ou danseur.

L'ensemble du spectacle, dont une partie seulement était produit à Fuveau, sera donné dimanche 1er juillet, salle Galhuid, à 15h45.

Et si on allait à l'Opéra ?

Le service culturel du Château propose des sorties à l'Opéra de Marseille, avec transport par covoiturage. Cette saison, les Gréasquéens amateurs d'art lyrique ont pu apprécier "La Bohème" de Puccini, "Roméo et Juliette" de Gounod, et "Le Trouvère" de Verdi.

Le programme des sorties choisies pour la saison 2012-2013 sera communiqué à la rentrée de Septembre.

Renseignements et inscriptions au Château.

Du côté de la bibliothèque

La bibliothèque enrichit et renouvelle régulièrement son fonds afin de vous proposer des nouveautés. Prix littéraires et succès de librairie sont systématiquement référencés, ainsi que les coups de cœur des lecteurs ou du club de lecture.

Pour leur faire place, il est donc nécessaire de retirer certains ouvrages plus anciens, ou moins demandés. Ces livres, encore en bon état, peuvent apporter beaucoup de plaisir de lecture, et nous avons décidé de les offrir aux lecteurs intéressés. Dès la rentrée de Septembre, Valérie aura le plaisir de mettre à votre disposition les livres retirés du fonds de la bibliothèque.

Félicitations Bastien !

Bastien Roy, 12 ans a été sélectionné pour le Championnat national de Tir à l'Arc de l'Ufolep, qui s'est déroulé le 27 mai 2012 à Blois, où il a obtenu la médaille d'argent, dans la catégorie sans viseur, catégorie dans laquelle 47 jeunes de 11/12 ans venus de toute la France ont participé. Habitant Gréasque, il pratique le tir à l'arc depuis deux ans et s'entraîne au club des AIL de Fuveau.

Durant cette année il a remporté les 7 tournois auxquels il a participé, organisés par l'Ufolep dans les Bouches-du-Rhône.

La Ronde des Mineurs

11 mars 2012

Contrairement à l'an dernier, c'est sous un beau soleil quasi printanier, que s'est déroulée la Ronde des Mineurs organisée par la Foulée de Gréasque.

Cette 4ème édition était parrainée par Serge Girard, marathonien hors pair, auteur de nombreux exploits comme "le tour d'Europe en courant" réalisé en 365 jours. Yannick Ruiz, organisateur, a distribué 568 dossards, preuve que cette course connait toujours un vif succès chez les adeptes. Comme chaque année, de jeunes handicapés participaient à la Ronde aidés par des bénévoles motivés.

Le long des 12,4 km reliant le Puits Hély d'Oissel au Stade du Parc, les coureurs ont été chaleureusement encouragés par les Gréasquéens.

Thierry Ferrat a franchi le premier la ligne d'arrivée en 42'58, établissant un nouveau record de la course, et Agathe Sémichon terminait première chez les féminines.

Après cet effort, les concurrents ont partagé "la soupe des mineurs" offerte par les organisateurs.

Les lauréats ont reçu leurs récompenses devant la Maison des Sportifs, en présence de Madame Maurel, Maire de Gréasque, et de Monsieur Savant-Aira, Adjoint aux sports.

L'animation de la course était assurée par Kamel Amiri ; soulignons la présence de Deborah Bossy, chanteuse gréasquéenne et ses musiciens.

Soutenu par la municipalité, le Comité Feux et de nombreux bénévoles, Yannick Ruiz a réussi une nouvelle fois sa Ronde des Mineurs.

La Marche Populaire de Gréasque validée par la fédération

11 mars 2012

Gréasque est la 2ème commune de la région à proposer une Marche Populaire et le nombre croissant de participants en fait un succès.

Le Musée de la Mine en est l'organisateur. Une centaine de marcheurs ont pris le départ tout au long de la journée.

Chaque groupe, à son rythme, a traversé le village et les cités pour se rendre dans la forêt "des Euves" à la recherche des sites miniers .

Des animations par des étudiants en BTS tourisme jalonnaient le parcours.
Les stèles récemment posées à proximité des sites miniers ont été appréciées.

Cette Marche Populaire a donné l'exemple et d'autres villes de la région vont, elles aussi, mettre en place ce genre de manifestation.

Après notre Marche Populaire, qui a été la première de cette année 2012 en Pays d'Aix, d'autres ont suivi comme Cabriés-Calas ou Puyloubier. Elles se sont déroulées juste avant le Congrès national, lequel a débuté par la visite au musée de la mine de Gréasque le 10 mai, et a inauguré la marche de St Cannat.

Nous avons été invités à la Bastide du Jas de Bouffan à Aix où nous avons reçu le tampon de la Fédération Française des Marches Populaires qui valide à l'avenir la boucle permanente en forêt de Gréasque.

Sports

Bravo à Véloroc pour sa participation à la randonnée route de 60 Kms “la Louis Aimar à Aubagne”.

Les nouveaux maillots de l’équipe de foot

A l’initiative du Maire, Suzanne Maurel, un nouveau partenariat a été conclu entre le club de l’Etoile Sportive de Gréasque et le groupe Vinci, l’une des plus grandes entreprises françaises dans le domaine de la construction.

Le mardi 15 mai, Alain Barattini, le Président de l’ESG, entouré de son équipe de bénévoles, accueillait le Maire, l’Adjoint aux sports Guy Savant-Aira ainsi que M. Henri Couilliot Directeur commercial et de la communication du groupe Vinci.

L’entreprise a décidé d’aidé le club en offrant des maillots et shorts aux jeunes en catégorie U15. Merci à ce généreux sponsor !

Infos

Transport

Inscription pour le transport scolaire vers les collèges et lycées

Les inscriptions pour le transport scolaire départemental sont ouvertes depuis le 1er juin 2012.

Lieu d’inscription : Mairie de Gréasque

Pièces à fournir : une photo, un justificatif de scolarité

Frais de dossier :

10 € du 1er juin au 31 juillet

30 € du 1er août au 30 septembre

50 € du 1er octobre au 31 décembre 2012

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Coiffure

L’Endroit – Céline Coiffure Mixte
564, route de la Diote
04 42 69 94 20
06 15 42 61 64

Esthétique

Sonia vous propose :
Des modelages amincissants, relaxants, sportifs,
Des gommages corporels, des enveloppements.
362 avenue Ferdinand Arnaud
06 86 11 59 03

Soins d’équilibre énergétique

Corinne vous propose :
Magnétiseuse Reiki
Initiation aux degrés Reiki
Réflexologie plantaire
362 avenue Ferdinand Arnaud
06 75 41 34 38
www.reiki-aime.com

Personnel Communal

Bonne retraite Jaime

Après une dizaine d’années au service des Gréasquéens, Jaime Ripoll a pris sa retraite. Madame le Maire lui a rendu hommage lors d’une sympathique cérémonie en présence de ses collègues et de ses proches.

Bonne retraite Jaime.

La Municipalité, partenaire des projets de nos écoles

Le projet scolaire 2011/2014 de l'Ecole Maternelle

Le projet scolaire 2011/2014 est axé sur l'éducation à l'environnement, l'enseignement du Provençal et l'éveil musical.

Les projets d'éducation à l'environnement se sont développés autour d'actions concrètes : plantations, jardin d'école, les classes de moyennes et grandes sections ont fait les vendanges à la Féraude au Lycée de Gardanne l'automne dernier.

Le point fort cette année a été la mise en place d'une **classe découverte** à l'écogîte de l'association "Lou Batas", basée à Peyrolles. Les objectifs étant à la fois de sensibiliser les enfants aux économies d'énergie et de leur faire découvrir la forêt provençale. Les deux classes de grandes sections y participent avec leurs institutrices et l'aide de parents volontaires. La Municipalité a soutenu le projet en accordant une **aide de 50 € par enfant**.

En matière de maîtrise des langues régionales, l'Inspecteur départemental, M. Innocenti, a fait du Provençal un axe fort de sa politique éducative et l'école est ainsi devenue un Centre d'enseignement continu. **La pratique du provençal est devenue quotidienne**, dans toutes les classes, et permet un décloisonnement de l'enseignement.

L'éveil musical est porté par la Municipalité, via un partenariat avec les Centres Musicaux Ruraux (CMR). Cette **action, entièrement financée par la Ville**, s'appuie sur les interventions hebdomadaires de Xavier Lefebvre (30 minutes par classe deux fois par semaine) et a permis de mettre en place une chorale. Il est aussi le grand artisan du spectacle de fin d'année.

Le projet scolaire 2011/2014 de l'Ecole Elémentaire

Le projet 2011/2014 met l'accent sur la maîtrise de la langue (lecture, grammaire, orthographe), les mathématiques (grandeurs et mesures, organisation et gestion des données), la culture humaniste (projet musique, fête du livre, bibliothèque municipale, cinéma, théâtre) l'autonomie et l'initiative (classe découverte au CM2, course d'orientation). Ce projet a été validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale :

- les CP travaillent sur le thème de l'Afrique (contes, musiques et danses) ;
- les CP-CE1, CE1a et CE1b ont élaboré un projet théâtre et visité les coulisses du théâtre du Gymnase à Marseille avec une pièce de la compagnie Badaboum ;
- les CE2 ont passé une journée à Quinson avec une visite du musée de la Préhistoire pour le programme d'histoire ;
- les CM1 ont été au cœur du Moyen-Age (visite de la forteresse de Mornas avec arts virtuels, littérature, chants et danses...) ;
- les CM2 sont partis en classe verte à Saint-Bonnet du 4 au 8 juin 2012 avec la découverte du milieu montagnard.

Pour mémoire, les subventions municipales pour les sorties scolaires s'élèvent à 20€ pour les sorties sans nuitée et 50€ pour les sorties avec nuitées.

Au total, la municipalité participe à ces projets pour une hauteur de 7 400 €.

La commune finance également l'étude tous les soirs (2 enseignants qui accueillent en moyenne 45 élèves par jour).

Bienvenue au collège de Gréasque

Placé parmi les meilleurs établissements de l'Académie, le Collège Intercommunal de Gréasque accueille les élèves des communes de Gréasque, St Savournin, Mimet, Cadolive, Peypin. Ce sont près de 800 collégiens de la 6ème à la 3ème qui se côtoient chaque jour entre ses murs.

Je tiens à remercier tous les maires des communes de nous avoir permis de donner quelques échos du collège (structure pédagogique, résultats, ...) par la voie du bulletin municipal.

Qu'ils soient salués pour leur accueil chaleureux lors de chacune de mes visites.

Toute l'équipe du collège se tient à votre disposition pour vous donner des informations complémentaires que vous souhaiteriez.

Bonne lecture.

M. Legras, Principal du Collège

Un cadre de travail accueillant...

- 40 salles de cours,
- un Centre de Documentation et d'Information à l'architecture remarquable,
- 6 salles informatiques,
- un amphithéâtre de 150 places, équipé de moyens multimédia.

Afin de moderniser les locaux et d'accueillir au mieux les 800 élèves, un projet de réhabilitation, commencé en 2008, se poursuit en 2012. Une nouvelle phase concerne les bureaux de l'administration ainsi que la vie scolaire. Ce sont près de trois millions d'€ qui ont été investis par le Conseil Général en quelques années.

En complément de ces investissements, nous nous félicitons des travaux engagés par la Ville de Gréasque et le Syndicat intercommunal qui regroupe les communes dont les enfants sont scolarisés au Collège (Gréasque, Mimet, Cadolive, Saint Savournin, La Bouilladisse, La Destrousse, Peypin). Ces travaux ont notamment porté sur les équipements sportifs (stade et gymnase de Gréasque).

... des résultats remarquables

- 91,2% de réussite du Diplôme National du Brevet (pour rappel, 72,14% en 2003),
- 60,5% de mention,
- 66,46% des élèves de 3ème orientés en seconde générale et technologique,
- 23,78% des élèves orientés en voie professionnelle,
- taux de redoublement moyen : de 2 à 3%,
- 99,5% de réussite aux épreuves d'ASSR (sécurité routière).

... des projets multiples et modernes

- expérimentation de classes numériques,
- création de classes européennes en cours,
- officialisation de l'option "Grec Ancien" en classe de 3ème,
- création d'une deuxième classe bi-langue,
- poursuite de l'enseignement des mathématiques en allemand,
- enseignement transversal de l'Histoire des Arts en incluant les matières scientifiques et sportives.

... un effort sur le numérique

Toutes les salles sont informatisées, une dizaine sont équipées de tableaux numériques.

Un site internet attractif et dynamique permet aux parents et enseignants de connaître la situation de chaque élève (notes, discipline, cahier de textes ...) :

www.clg-greasque.ac-aix-marseille.fr/

... une équipe pédagogique et vie scolaire à l'écoute

- 50 professeurs, toutes matières confondues,
- 2 CPE et 7 assistants d'éducation
- 2 assistants de vie scolaire pour le soutien des élèves en difficulté,
- une documentaliste,
- 1 assistant technique informatique.

Le projet éducatif de notre établissement est résolument tourné vers la réussite de nos élèves. En constante amélioration depuis 2003, les résultats obtenus par nos élèves de 3ème nous placent parmi les premiers établissements publics de l'Académie Aix/Marseille.

Afin d'être au plus proche des attentes des élèves, des élections sont organisées en début d'année pour élire deux représentants de chaque classe. Deux délégués sont ensuite élus pour représenter les élèves au niveau de l'établissement. Leur rôle est important, une formation leur est dispensée et ils participent à des actions importantes de la vie de l'établissement : commissions éducatives, conseils de classe...

Informations pour l'année scolaire 2012 - 2013

L'administration se déplace dans chaque école primaire du secteur pour présenter le collège aux futurs parents d'élèves. Les classes de CM2 du secteur viennent nous rendre visite au cours du printemps afin de découvrir les lieux.

Les classes de 3ème ont visité leur futur lycée pendant le printemps. Nous leur souhaitons d'ores et déjà bonne chance pour les épreuves du Diplôme National du Brevet et autant de réussite que l'an passé !!

Les inscriptions ont eu lieu du 1er mars au 31 mai 2012.

N'hésitez pas à consulter le site web du collège afin de connaître les dernières actualités :

www.clg-greasque.ac-aix-marseille.fr/

Les parcours personnalisés et le soutien scolaire

Afin de répondre aux questions d'orientation et à toutes les difficultés rencontrées par nos élèves, nous nous sommes engagés dans une démarche de découverte professionnelle : stages obligatoires en 3ème mais aussi Parcours de Prévention des Ruptures Scolaires proposé à un nombre restreint d'élèves en difficulté.

Parallèlement, un soutien scolaire est organisé sur les niveaux 6ème, 5ème, 4ème. De plus, l'accompagnement éducatif est organisé en fin de journée après la classe 4 jours par semaine et concerne environ 180 élèves. Trois domaines sont privilégiés : aide aux devoirs, pratique artistique et culturelle, pratique sportive. Une aide individualisée peut être décidée par le professeur principal avec les professeurs de français et de mathématiques.

Les activités extrascolaires, indispensables pour s'épanouir !

Les élèves ont la possibilité de s'inscrire à l'Union Nationale des Sports Scolaires pendant le temps périscolaire ainsi que les mercredis après-midi. Basket, Hand-Ball, Hip Hop, Escalade, Golf ou encore AccroSport... Quel que soit leur niveau, les élèves peuvent profiter de leur temps libre en faisant du sport !!!

Le Foyer Socio-Educatif

Animé par des parents d'élèves, le foyer propose de nombreuses activités manuelles et ludiques : jeux de société, lecture, loisirs créatifs (scrapbooking, photographie...). Sans oublier, chaque année, les traditionnelles photos de classe !

Il est à noter que les communes, via le Syndicat intercommunal du Collège, contribuent au financement de l'UNSS et du foyer.

La Chorale

Comme chaque année depuis 8 ans, les professeurs d'éducation musicale proposent une participation au Festival Choral Académique qui fédère 97 établissements et près de 3500 élèves. Au programme : chants, découverte des instruments, récitals... Et en fin d'année, présentation d'un spectacle de qualité, retransmis à la radio !

Voyages et échanges

- Echanges avec l'école Roxel (Munster, Allemagne)
- Echanges avec la Roumanie,
- Echanges épistolaires avec l'Australie et le Japon,
- Sortie classe de neige à Super Devoluy,
- Travail humanitaire avec le Sénégal,
- Séjour préparatoire des chorales soit au Frioul soit en Ubaye.

23 mai 2012

Des collégiens allemands reçus en Mairie

Le mercredi 23 mai 2012, la Municipalité a accueilli, salle du Conseil, 25 élèves allemands, en échange avec le collège de Gréasque.

Accompagnés de deux professeurs allemands, Mme Peterson et M. Albus, du professeur d'Allemand du collège, Mme Guillon, du Principal, M. Legras, et de son Adjoint, M. Mercier, ils ont été reçus en mairie par Suzanne Maurel, Maire de Gréasque, en présence d'élus de la Commune. Une malette souvenir de la ville a été offerte.

Le Collège de Gréasque est jumelé avec la ville de Tubingen. L'établissement allemand présenté par M. Albus reçoit 1400 élèves, entre le collège et le lycée.

Du 18 au 25 mai 2012, les enfants ont été accueillis dans différentes familles de Gréasque et dans les villages environnants faisant partie de l'intercommunalité. Durant leur séjour, ils ont visité Cassis et Aix-en-Provence. Ils étaient ravis de notre accueil à la Mairie de Gréasque.

Enfance - Jeunesse

Du côté des tout-petits

10 avril 2012

Carnaval à la Crèche

Le mardi 10 Avril, les enfants ont participé le matin à un magnifique spectacle interactif à la crèche.

L'après-midi, les parents ont été invités à participer au goûter soigneusement préparé par nos assistantes maternelles, encadrées par la directrice.

Nous remarquons toujours l'ingéniosité des parents pour déguiser leurs enfants.

Ouverture d'une micro-crèche en septembre 2012

En complément de la Crèche familiale et dès la rentrée de septembre, les jeunes parents de Gréasque bénéficieront d'une micro-crèche.

Cette petite structure, installée dans les locaux actuels de la Crèche, pourra accueillir jusqu'à 10 enfants. Elle sera ouverte de 8h à 18h sur 4 jours (hors mercredi) et pendant une partie des vacances scolaires (1 semaine sur 2 pendant les petites vacances et tout le mois de juillet).

Du côté des ados

Séjour d'hiver à Dorres

Du 20 au 24 août 2012

Séjours d'Eté pour les 12/17 ans

A Roquebrune dans les Hautes Alpes

Organisé par la Mairie de Gréasque

Encore 7 places disponibles !

Elle était Adjoint à l'action sociale en 2000, année de la création de la crèche familiale,

Sandrine Garnier : une figure de Gréasque disparaît

Sandrine Garnier n'est plus.

À l'écoute de tous, elle a participé à la vie de la commune en étant élue sur la liste de Suzanne Maurel en mars 1989 ; elle avait 70 ans mais était aussi dynamique que les plus jeunes.

Elle accepta en 1993, suite au décès de Monsieur Galhuid, de devenir ajointe au maire, déléguée à l'action sociale, à l'Entraide, à la crèche, au centre aéré, à la caisse des écoles, et aux AIL.

Elle a participé activement à plusieurs associations, présidente du syndicat d'initiative, inauguré le 1er octobre 1992, elle a initié beaucoup de manifestations, foire de Noël (1994), soirée calendale (1996), foire artisanale en mai, feu de la Saint Jean dont la plupart ont encore lieu.

Présidente du comité de jumelage, elle y a apporté son énergie et sa créativité dès décembre 1990 dans la décision de jumelage avec Laterina en Italie.

En décembre 1991 elle créée et préside l'association "les chênes verts". S'occupant du 3ème âge, beaucoup des rencontres et des activités actuelles ont été impulsées par cette dame exceptionnelle.

Elle quitta ses fonctions d'élus en 2001, mais s'est longtemps encore tenue au courant de la vie municipale et associative.

Suzanne Maurel et tout le conseil municipal adresse à sa famille leurs sincères condoléances.

La semaine nationale du développement durable à Gréasque

Du 30 mars au 7 avril, les Gréasquéens, petits et grands, ont participé à la semaine du développement durable dans notre commune.

Le programme élaboré par la **Commission Extra Municipale du développement durable** proposait diverses actions, visites ou manifestations concernant la biodiversité, le **pédibus** "marchons vers l'école" et surtout la **gestion des déchets**.

Les scolaires comme les adultes ont pu visiter différents sites de dépollution ou de valorisation des déchets comme la **station de traitement des eaux usées des Rives Hautes ou l'unité de valorisation du biogaz de Malespine** qui produit de l'électricité pour une ville de 2 600 habitants simplement avec nos ordures ménagères.

D'autres actions d'informations se sont déroulées sur les places du village, devant Intermarché ou à proximité des points d'apport volontaire.

Ces rencontres avec nos concitoyens ont donné lieu à des échanges fructueux et constructifs.

A noter la participation très active des plus jeunes :

- Les **enfants de petite section de l'école maternelle Marie Mauron** se sont initiés au tri des emballages sous forme de jeux, avec la complicité des parents.

- Malheureusement, Mercredi 4 avril, les **petits footballeurs de l'Etoile Sportive de Gréasque** ont dû renoncer en raison de la météo. Ce n'est que partie remise.

- **Les enfants du centre de loisirs** ont réalisé un reportage dans le centre village. Ils ont interrogé les citoyens sur le respect du développement durable dans leurs actions quotidiennes. Ils ont réalisé un film reportage qui est en ligne dans la rubrique centre de loisirs.
- **Les collégiens,** le mardi 3 avril, avec leur professeur de sport en collaboration avec le Comité des feux ont ramassé les déchets sauvages jonchant les alentours du stade .

L'objectif est de **sensibiliser** les enfants dès le plus jeune âge, au devenir de la planète, au respect de l'environnement, et aux gestes citoyens.

Depuis, tous les enfants de l'école maternelle poursuivent quotidiennement le tri sélectif, papiers, cartons, emballages, Récemment, la Direction de l'école a rajouté un axe plus spécifique lié à la **reprise des piles usagées** en liaison avec Screlec Environnement.

Dans ce but des mini boîtes "Batribox" seront distribuées dans le cadre de l'école, et certainement auprès d'autres établissements de la commune.

Assurément à renouveler et poursuivre en 2013.

Des jardins partagés à Gréasque ; pourquoi pas ?

Créer un jardin partagé c'est :

- Mettre en relation des personnes disposant d'un jardin et désirant avoir un potager et qui n'ont pas le temps ou plus la vitalité pour s'en occuper, avec des personnes qui ont la passion du jardinage et aucun jardin à cultiver.
- C'est un échange basé sur la confiance, la convivialité et l'entraide entre le propriétaire du jardin et le jardinier.
- C'est créateur de lien social et de lien intergénérationnel.
- C'est aussi une aide en matière de qualité alimentaire et le plaisir de consommer des produits de son jardin.

Mode d'emploi :

Le propriétaire prête gracieusement un bout de jardin et en échange, le jardinier fait profiter le propriétaire d'une partie de sa récolte.

Quelques sites internet spécialisés existent sur la base de ce concept.

www.pretersonjardin.com

www.plantezcheznous.com, entre autres

Zoom sur

De gros travaux sur les chemins ont été réalisés avec la mise en place d'un bicouche

Le Chemin des Charbonnières a été rénové jusqu'à la barrière d'accès au parcours du Tombereau ainsi que le chemin de desserte du Quartier des Revaux.

L'aménagement de deux logements communaux au centre village est terminé.

Ces deux T2 ont été attribués et sont occupés depuis début mai. Il s'agit de 2 logements sociaux, à loyers très modérés, aménagés au cœur du Village.

Les installations de loisirs sont toujours surveillées de près :

Ainsi, la surface de jeu de boule "Fontanarava" a fait l'objet d'une reprise avant la saison des concours et les services techniques ont réalisé des travaux de réhabilitation du jeu de boule des Castors.

Au Parc du Château, un nouveau jeu a été mis en place et fait déjà le bonheur de nombreux ados.

les travaux

La réfection de la clôture du Centre Aéré a été réalisée par les Services Techniques Municipaux.

D'importants travaux sont à venir :

- Début juillet, les travaux de construction de la nouvelle école débuteront en contrebas de l'avenue du stade.
- La prise en compte de la sécurité avec la création de deux dos d'âne chemin de la Grande Pinède et aux Castors.
- La création d'une liaison piétonne Rue E. Zola prolongée / Ch de la Grande Pinède.
- La rénovation de la salle Louise Michel.

La rénovation de l'église a commencé

Ces travaux devraient durer près de huit mois. A ce jour, un échafaudage a été installé à l'intérieur pour accéder à l'ensemble du bâti ainsi qu'un autre à l'extérieur pour accéder à une fissure traversante et à la toiture qui sera révisée à cette occasion.

Le décroûtage a commencé au niveau des parties les plus abîmées. Les travaux dirigés par M. Pasqua, architecte du Patrimoine, ont été confiés à des entreprises très spécialisées, qui devraient réaliser un travail de grande qualité.

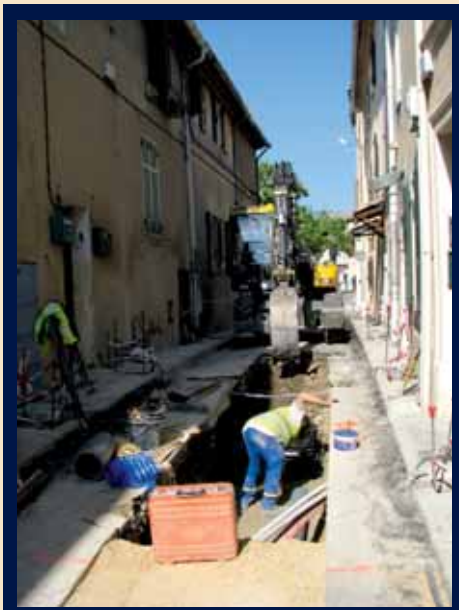

Au centre village, la rénovation par le SIBAM des réseaux d'eau et d'assainissement est en cours :

Ces travaux concernent les rues Emile Zola, Camille Desmoulins, Marius Olive, Denis Moustier, l'avenue du 8 Mai 45 ainsi que le parking du Château.

Ils étaient devenus indispensables et ont été programmés par le SIBAM, avant les festivités du mois de juillet.

A propos du risque feux de forêt

C'est le risque le plus important auquel peut être confrontée la commune de Gréasque, surtout en période estivale.

Il est présent dans toute la partie est de la commune, au nord des Gournauds, à l'ouest des Gournauds et des Gilets, ainsi qu'au Pascaret et aux 4 Termes à l'ouest.

Le respect de la règlementation est impératif dans les zones boisées :

En période estivale (du 01/06 au30/09), on distingue trois niveaux de danger

- **en niveau orange,** la circulation des personnes est autorisée
- **en niveau rouge,** la circulation des personnes n'est autorisée que de 6 à 11 heures
- **en niveau noir,** la circulation des personnes est interdite.

Le niveau de danger est défini chaque jour avant 19 h pour le lendemain.

Cette information est accessible sur le site : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr ou en consultant le serveur vocal dédié au n° 0 811 20 13 13.

L'emploi du feu est interdit du 1er juin au 30 septembre sauf dérogation préfectorale. Il est interdit toute l'année par vent supérieur à 40 km/heure.

En cas d'incendie, ouvrir le portail de votre terrain, arroser le bâtiment, fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur; rentrer dans le bâtiment le plus proche en fermant volets portes et fenêtres, boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air.

En voiture, gagner si possible une clairière ou une zone dégagée sur la route et allumer les phares (pour être plus facilement repéré).

Dans tous les cas, respecter les consignes des autorités.

M. Jérôme Freydier technicien forestier de l'Office National des Forêts communique :

Comment débroussailler ?

- Les herbes et arbustes doivent être coupés 50 mètres autour des bâtiments.
- Les arbres doivent être desserrés jusqu'à ce que les branches soient à 3 m les unes des autres.
- Les branches basses des arbres restant doivent être coupées jusqu'à 2 m de hauteur.

Débroussailler est une obligation

Le but du débroussaillement est de protéger votre maison et faciliter le travail des pompiers en cas d'incendie.

A titre préventif, le débroussaillement est obligatoire en zone urbaine sur la totalité de la propriété, et en zone non urbaine sur 50 mètres autour des habitations et 10 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès.

En cas de non respect, des amendes peuvent être dressées lors des contrôles. De plus, en cas d'incendie, votre assurance ne vous couvrira pas si vous n'avez pas respecté les obligations du débroussaillement.

Période estivale : attention à la canicule !

L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme : risque de déshydratation ou de coup de chaleur,...

Pour un maximum de confort, évitez les sorties aux heures les plus chaudes ; restez à l'ombre ; fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil ; fermez les fenêtres dans la journée et ouvrez-les la nuit.

En période de fortes chaleurs ou de canicule
Personne âgée
Enfant et adulte
En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Si vous ressentez des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre, ou encore un épuisement - qui peut se traduire par des étourdissements, une insomnie inhabituelle-, cessez toute activité pendant plusieurs heures, reposez-vous dans un endroit frais et buvez le plus possible (ne consommez pas d'alcool !).

Si ces symptômes persistent ou s'aggravent, consultez un médecin.

Conseil Municipal du 6 février 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Désigne M. RAJUSTEL Frédéric, Secrétaire de séance.
- Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2011.

Le Conseil Municipal prend acte du débat des orientations budgétaires 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer les subventions suivantes : 50 000 € au CCAS, 6 000 € à la Foulée de Gréasque et 1 140 € à l'Etoile Sportive de Gréasque. Mandate le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces opérations.
- Approuve le programme d'amélioration de la forêt communale, au titre de l'année 2012 pour un montant total de travaux de 8 210 €. Décide de solliciter le Département dans le cadre de ces travaux afin d'obtenir une subvention de 2 875 € et adopte le plan de financement proposé, avec un autofinancement de la commune de 5 335 €.
- Accepte l'acquisition gratuite de l'emprise de 140 m² à détacher de la parcelle cadastrée section AR n° 62, propriété du Département, afin de permettre l'élargissement futur de la Montée des Brigoulets. Autorise le Maire à signer tous documents et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération. Mandate Maître Raynaud, notaire à Gardanne, afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires.
- Mandate le Maire en vue de déposer une demande d'autorisation de défrichement sur une partie de la parcelle cadastrée section AE n° 73. Confie la réalisation du dossier technique à l'équipe de maîtrise d'œuvre coordonnée par José MORALES, architecte DPLG. Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil Municipal, à la majorité par 25 voix pour et 2 abstentions, décide :

- D'attribuer une subvention de 45 000 € à la Carbonière de Provence.

Le Conseil Municipal, à la majorité par 21 voix pour et 6 voix contre :

- Approuve le déclassement et la désaffectation partiels du domaine public de la voirie communale "rue du docteur Gobin/espace Gobin" d'une superficie de 1 546 m² tels que figurants sur le plan joint au dossier d'enquête publique ; Adopte la préconisation du commissaire enquêteur relative aux entrée et sortie du nouvel aménagement de l'espace Gobin ; Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce déclassement et cette désaffectation.

Le Conseil Municipal prend acte des conventions signées au titre de la délégation générale de pouvoirs depuis le dernier conseil municipal en date du 15 décembre 2011 :

- De la convention signée le 15 décembre 2011 avec la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône pour le développement du réseau de lecture publique dans le département. Cette convention a pris effet à la date de signature pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.
- Du marché signé le 20 octobre 2011 avec la Sarl GTI, implantée Quartier les Molx à Gardanne, pour les travaux de réhabilitation des logements situés Place Félix Lescure, d'un montant de 147 372,30 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h31.

Conseil Municipal du 4 avril 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Désigne Mme GAILLARD Hélène, Secrétaire de séance.
- Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 février 2012.
- Approuve le compte de gestion du budget communal dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur Municipal.

Le Conseil Municipal à la majorité par 20 voix pour et 6 voix contre :

- Approuve le Compte Administratif du budget communal pour l'exercice 2011.

Le Conseil Municipal à la majorité par 21 voix pour et 6 abstentions :

- Décide d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :
  RI 1068 : 550 000,00 € ;
  RI 001 : 660 892,17 € ;
  RF 002 : 372 965,51 €.
- Vote le budget primitif 2012 de la Commune, tel qu'il lui est présenté, avec reprise des résultats de l'exercice 2011 du budget communal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de maintenir les taux de taxe d'habitation, de taxes foncières (bâti et non bâti) et de Cotisation Foncière des Entreprises pour l'année 2012, à savoir :

Taxe d'Habitation	26,89 %
Taxe Foncier Bâti	18 %
Taxe Foncier Non Bâti	98,99 %
Cotisation Foncière des Entreprises	27,58 %

- Décide de verser les subventions aux associations communales : 250 € à l'Amicale du CCFF, 1100 € au Basket Club, 100 € à Chiffons et Merveilles, 150 € aux Donneurs de sang, 4000 € à ESG, 150 € à Espérance,150 € à FCPE, 300 € à la Foulée de Gréasque, 500 € au Judo Club, 100 € à Grain de Zen,100 € au Cercle Jeux de Société, 100 € au Rail Club, 1600 € au Tennis Club, 500 € à Vis ta Mine G, 200 € à Vélo Roc.
- Décide de verser les subventions suivantes aux associations humanitaires et diverses : 100 € à la Croix Rouge Française, 100 € à la Fédération des Décorés du Travail, 100 € à la Ligue contre le cancer, 100 € à l'APF, 150 € au Secours Catholique, 150 € au Secours Populaire.

- Décide de mandater Madame le Maire en vue de conduire une étude pour l'aménagement du Cours Ferrer, afin d'établir un diagnostic complet s'appuyant notamment sur les usages de cet espace public ; la définition d'un programme ; l'élaboration d'un projet assorti de plans, coupes, perspectives ; la transmission d'un mémoire explicatif définissant également les matériaux et les plantations ; un estimatif des travaux.
  Adopte le plan de financement suivant : coût de l'étude préalable qui est de 15 000 € HT, soit 17 940 € TTC Subvention de la Région à hauteur de 50% du coût TTC : soit 8 970 € Autofinancement de la Commune 50 % du coût TTC : soit 8 970 €. Autorise le Maire à signer tout document et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la saisine du Conseil Régional en vue d'obtenir la subvention évoquée.
- Afin de mener à bien la réalisation du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales et la mise à jour du schéma directeur des eaux usées, mandate le Maire en vue de conduire ces études. Autorise Madame le Maire à signer tout document et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la saisine du Conseil Général des BDR et de l'Agence de l'Eau en vue d'obtenir des subventions. Adopte le plan de financement suivant : Coût global : 75 000 € HT ; Agence de l'Eau (50%) : 37 500 € ; Conseil Général (20%) : 15 000 € ; Le reliquat étant à la charge de la Commune.
- Approuve l'acquisition du terrain bâti cadastré section AH n°156, d'une superficie de 816 m², au prix de 175 000 €. Autorise le Maire à signer tous documents et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération. Décide de mandater Maître RAYNAUD, notaire à Gardanne, afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires. Sollicite Monsieur le Président du Conseil Général, au titre du FDADL 2012, afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible. Adopte le plan de financement suivant : montant de l'acquisition 175 000 €, Financement Conseil Général 60 % soit 105 000 €, Autofinancement de la commune : 70 000 €.
- Approuve la modification du tableau des emplois suivante : création d'un poste de catégorie C, à temps complet d'adjoint technique Principal de 2ème classe, applicable dès sa transmission en Préfecture.
- Demande au Président du Syndicat mixte de délibérer en vue de procéder au retrait de la Commune de Gréasque au Syndicat Mixte du SCOT de la Communauté du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Autorise le Maire à signer tout document et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération.
- Demande à Monsieur l'Inspecteur d'Académie l'annulation de la suppression du poste de Rased sur la Commune de Gréasque.
- Décide, dans le cadre des projets des écoles, de verser une subvention de 2 600 € à la Coopérative de l'école maternelle et de 7 400 € à celle de l'école élémentaire. Autorise le Maire à signer tout document et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération.

Le Conseil Municipal à la majorité par 26 voix pour et 1 abstention :

- Décide de verser 600 € aux Ateliers de Gréasque.
- Décide de verser 250 € à la Boule Noire.

Le Conseil Municipal à la majorité par 24 voix pour et 3 abstentions :

- Décide de verser au Comité de Jumelage : 400 € pour son fonctionnement et 400 € pour ses activités exceptionnelles.
- Décide de verser 24 500 € au Comité des Fêtes et approuve la convention d'objectif entre la Ville et l'association précisant les obligations respectives, nécessaire pour toute subvention d'un montant supérieur à 23 000 €.

Le Conseil Municipal à la majorité par 23 voix pour et 4 abstentions :

- Décide de verser au Syndicat d'Initiative 3 000 € pour son fonctionnement et 6 000 € pour l'organisation du Festival de Jazz.

Le Conseil Municipal à la majorité par 21 voix pour et 6 abstentions :

- Sollicite une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Général dans le cadre des Petits Travaux de Proximité au titre du programme 2012. Adopte le plan de financement suivant : Montant total des travaux 73 070,53 € HT ; Subvention du Conseil Général à hauteur de 80 % soit 58 456 € ; Autofinancement de la Commune 14 614,53 €. Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Le Conseil Municipal est informé :

- De l'exercice du droit de préemption urbain depuis le 16 novembre 2011, conformément à l'article L 211-1 du Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal prend acte des conventions signées au titre de la délégation générale de pouvoirs depuis le dernier conseil municipal en date du 6 février 2012 :

- Des conventions de servitude gaz, signées le 14 décembre 2011 avec GRDF afin de permettre le passage de canalisations souterraines, avenue du 8 mai 1945 et avenue Jean Moulin ; GRDF assurant totalement la charge financière.
- De la convention signée le 30 décembre 2011 avec l'Association La Provence à Cheval afin de les autoriser à utiliser les pistes forestières moyennant une somme de 630 € nets par an. Cette convention a pris effet à la date du 1er janvier 2012 pour une durée de deux ans et pourra être renouvelée au plus tard trois mois avant sa date d'expiration, soit avant le 30 septembre 2013.
- De contrat de maintenance signé le 19 janvier 2012 avec l'Entreprise ACE concernant les bornes d'information électroniques situées dans la commune. Le contrat est conclu moyennant un coût de 2000 € HT par an. Il a pris effet pour une période d'un an à compter du 1er février 2012.
- Du marché concernant la rénovation de l'église Saint-Jacques le Majeur, signé le 19 mars 2012 et constitué des huit lots suivants :
  Lot 1 - Maçonnerie : Vivian & Cie : 218 263 €
  Lot 2 - Menuiseries bois : Les Menuiseries Modernes : 45 876 €
  Lot 3 – Electricité : SOMELEC : 68 625,68 €
  Lot 4 – Peinture : BOURRELLY : 47 179
  Lot 5 – Ferronnerie : FIANDRINO : 12 130
  Lot 6 – Vitraux : Les Ateliers du Vitrail CASSIOPEE : 11 770 €
  Lot 7 – Chauffage : TCF : 38 390 €
  Lot 8 – Mobilier : Vivian & Cie : 19 840 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

Carnet

Naissances

VARO Mathias	le 14 janvier 2012
CHAOUALI Sélim	le 27 janvier 2012
LABASSI Sarah	le 2 février 2012
DEPOUSIER Dylane	le 22 mars 2012
MICHEL Arthur	le 22 mars 2012
PIERI Lucas	le 1er avril 2012
VALETTE Romain	le 13 avril 2012
ROUSSEL Agathe	le 21 avril 2012
CALLERI Naya	le 24 avril 2012
JACQUET Elouann	le 12 mai 2012
PARDO Emma	le 22 mai 2012

Mariages

TARASIUK Michel et GASCON Sylvie, le 28 janvier 2012
ROMAGNOLO Lionel et PINAR Aurélie, le 19 mai 2012

Décès

MARFAING Marcel	le 27 janvier 2012
DELPOUX Irène, épouse TURQ	le 29 janvier 2012
BERIDON Marthe, épouse AUSSEIL	le 1er février 2012
GUAGLIARDO Conception épouse DAVI	le 3 février 2012
SILVESTRINI Italia, épouse SETTIMI	le 4 février 2012
VANNEREAU Paulette, épouse DAI PRA	le 7 février 2012
VETROFF Serge	le 8 février 2012
RATTO Louis	le 9 février 2012
PENNANT Giles	le 10 février 2012
CAMILLERI Marie, épouse REINA	le 13 février 2012
VITALIS Josette, épouse DEPOUSIER	le 13 février 2012
CIPRESSO Aline, épouse ESCANILLA	le 15 février 2012
ISSARTEL Régis	le 16 février 2012
REBOUL Jean	le 18 février 2012
MANGIARACINA Marie, épouse GAILLARD	le19 février 2012
CLINCH DIT NOUSILLET André	le 20 février 2012
ROMEÏ Marguerite, épouse ORTEGA	le 23 février 2012
BAUDEZ Antoine	le 26 février 2012
RICCUCCI Gina, épouse FROSINI	le 10 mars 2012
CARRARA Pauline, épouse MOUGHAMIAN	le 27 mars 2012
CHÊNE Antoinette, épouse PRIARONE	le 31 mars 2012
RINAUDO Clément	le 6 avril 2012
GARCIA Carmen, épouse PEREZ-GOMEZ	le 9 avril 2012
D'AMBROSIO Christian	le 19 avril 2012
CAPARROS Charles	le 27 avril 2012
ARRUFAT Raymond	le 30 avril 2012
COLLET Raymonde, épouse ALFANO	le 1er mai 2012
GIANNOTTI Sandrine, épouse GARNIER	le 27 mai 2012
SEMIK Pierre	le 1er juin 2012

Tribune Libre

Gréasque autrement

Alors qu'à CADOLIVE le conseil municipal décide la réduction des taux des impôts communaux, à GREASQUE on épargne, entasse, engrange, bref, on fait du « GR**A**S ».
Le dernier bulletin « finances » tente de minimiser les excédents financiers. Un excédent de 922 965 € est mis en avant pour la section fonctionnement mais celui de 660 892 € de la section investissement n'est pas souligné et à peine mentionné. Et on arrive au chiffre révélé par Gréasque Autrement : plus de 1 500 000 €.
Et la municipalité se félicite et s'octroie un « triple **A** ». Un **A** pour **A**rgent dans les caisses de la commune, d'accord mais pas de **A** pour alléger les charges des gréasquéens ni pour **A**méliorer les services rendus. Chacun apprécier**A**....
Deux logements anciens viennent d'être réhabilités au château, l'un a été affecté à une personne étrangère à la commune ce qui provoque des réactions d'incompréhension. Nous réclamons, outre une politique dynamique de création de logements, une véritable transparence des mécanismes d'affectation afin d'assurer à tous une réelle égalité des chances.

Vos 6 conseillers municipaux élus sur la liste GREASQUE AUTREMENT.

La politique autrement

Les élus socialistes de la majorité municipale se sont réjouis de l'élection de François Hollande à la Présidence de la République. Dès le 22 avril à Gréasque, il était en tête des suffrages et le 6 mai, une majorité de Gréasquéens et de Français lui a accordé sa confiance. Les Législatives ont confirmé cette volonté de changement. Encore une fois, Gréasque aura été à l'avant-garde de cette vague d'espoir en plaçant le candidat écologiste, soutenu par le Parti Socialiste, en tête des suffrages, dès le 1er tour. Il réalise ici son meilleur score et notamment au 2ème tour.
Quant aux élus de l'opposition dont l'un a soutenu le Front de Gauche, dont d'autres sont d'anciens candidats de listes de droite aux municipales, on peut se demander quel est leur positionnement dans le contexte national actuel. Certes, ils se préoccupent des affaires locales : le budget municipal est excédentaire... cela les préoccupe !!! Ils oublient de dire que l'année 2012 voit la rénovation complète de l'église, le démarrage de la nouvelle école et que bien d'autres projets se préparent. Peut-être voudraient-ils que la Commune s'endette pour longtemps ??
Ils s'occupent aussi de relayer tous les ragots, toutes les malveillances et les jalousies entendus ça et là. Monter les Gréasquéens les uns contre les autres est une méthode que l'on a déjà connue à une autre échelle. Cela est indigne. Nous condamnons cette attitude qui consiste à stigmatiser une personne en particulier, décrite comme une "étrangère", alors qu'en l'occurrence sa famille est de Gréasque.
De grâce, Mesdames et Messieurs les élus de l'opposition cessez ces mesquineries. Les Gréasquéens attendent de vous un peu plus d'implication dans la vie du village, dans ses associations et un peu plus de lisibilité dans vos propositions qui sont à ce jour quasi inexistantes.

ACCUEIL DU PUBLIC UNIQUEMENT EN MAIRIE ANNEXE

Secrétariat de la Mairie / Etat Civil **04 42 69 86 09**

Tous les jours, de 8 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30

Le Samedi matin de 9 h 15 à 12 h sauf pendant le mois d'août

Site Officiel : http//www. ville-greasque.fr

Adresse courriel : mairie-greasque@ville-greasque.fr

LES SERVICES MUNICIPAUX EN DIRECT

Standard	04 42 69 86 06
Secrétariat du Maire	04 42 69 86 07
Etat Civil	04 42 69 86 09
Service cantine, périscolaire, transports scolaires	04 42 69 86 14
Comptabilité	04 42 69 86 11
Services Techniques / Location de salles	04 42 69 86 41
Urbanisme	04 42 69 86 43
Crèche Familiale	04 42 69 81 65
Bibliothèque	04 42 69 86 15
Police Municipale	04 42 69 86 17
Syndicat d'Initiative	04 42 69 72 16
Culture/Animation (Château)	04 42 69 86 24

> Bibliothèque municipale 04 42 69 86 15

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 10 h à 12 h,
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 10 h à 12h
- Vendredi de 14 h à 18h
- Samedi de 9 h à 12 h

> Crèche familiale 04 42 69 81 65

La directrice reçoit sur rendez-vous à la crèche le lundi toute la journée et le jeudi après-midi

> Relais Assistantes Maternelles (RAM) 04 42 58 76 30
06 09 23 58 65

> Urbanisme 04 42 69 86 43

Accueil du public en mairie annexe :

Depuis le 7 mai 2012, les permanences urbanisme ont lieu :

- lundi de 8 h 30 à 12 h
- mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 17 h30

> C.A.U.E

Uniquement sur rendez-vous pour l'instruction des dossiers auprès du service d'urbanisme.

> Ramassage des encombrants 04 42 69 86 09

S'inscrire auprès des services techniques pour un ramassage le JEUDI.

Nous rappelons à chacun qu'il est interdit de jeter des matelas, appareils ménagers... dans ou autour des containers.

> Décharge de Malespine 04 42 58 45 79

Horaires :

- Du lundi au samedi : de 8 h à 17 h 45

Les permanences de vos élus

> Madame le Maire

Mme Suzanne MAUREL-CHORDI

Vendredi sur rendez-vous de 10 h à 12 h

> 1er Adjoint

Mme Chantal PAPA

Action Sociale-CCAS

Mardi de 15 h 30 à 17 h 30

> 2ème Adjoint

M. Guy SAVANT-AIRA

Environnement-Forêt

Sports et Associations Sportives

Lundi de 15 h à 17 h

> 3ème Adjoint

Mme Maria GISBERT

Affaires Scolaires -Transport

Mercredi de 10 h à 12 h

> 4ème Adjoint

M. Gérard HEMMERDINGER

Urbanisme - Sécurité

Jeudi de 15 h 30 à 17 h 30

> 5ème Adjoint

Mme Jocelyne REYES

Culture-Animation-Tourisme

Associations Socioculturelles

Vendredi de 10 h à 12 h

> 6ème Adjoint

M. Bernard RONOT

Services Techniques et Travaux

Jeudi de 10 h à 12 h

> 7ème Adjoint

Mme Annie CARIES

Communication

Enfance Jeunesse

Jeudi de 10 h à 12 h

> 8ème Adjoint

M. Paul GATIAN

Personnel et Développement Durable

Lundi de 15 h à 17 h

AUTRES PERMANENCES

> Assistante sociale DISS (Conseil Général) 04 42 36 95 40

le 2ème et 4ème mardi de 9 h à 12 h sur rendez-vous auprès du secrétariat de Mme VAUTRIN

> Permanence juridique

le 2ème samedi du mois de 10 h à 12 h à la Mairie (Aide à l'accès au droit : M. GALHUID)

> Permanence de la mission locale pour l'emploi des jeunes

les 1er et 3ème mercredis du mois de 9 h à 12 h à la mairie.

> Permanence de la CAF

La permanence d'une assistante sociale de la CAF a lieu *dans les locaux de la mairie le 3ème mardi du mois, de 9 h à 11 h 30, sans rendez vous.*

> Permanence de la PMI

Consultations de pédiatrie préventive organisée par le service PMI du Conseil General :

- *le 2ème mardi du mois de 14h a 16h3O* sur RDV au Centre de Santé Polyvalent avenue Ferdinand Arnaud (RDV à prendre a la MDS Aubagne tel.04 42 36 95 40)

- une permanence puéricultrice le *4ème mardi du mois sur les mêmes horaires* est organisée en complément de la consultation.

NUMÉROS UTILES

AGAFPA	
Foyer logement	04 42 12 61 61
Portage de repas	04 42 12 61 61
Soins infirmiers	04 42 12 61 72
Aide ménagère	04 42 12 61 67
Centre Aéré (le mercredi)	04 42 69 95 37
Collège	04 42 58 80 14
Ecole maternelle	04 42 69 86 18
Ecole primaire	04 42 69 86 19
EHPAD	
Soleil de Provence	04 42 12 61 74
La Poste Gréasque	04 42 69 86 60
Paroisse	04 42 58 80 19
Pharmacie de GREASQUE	04 42 58 80 10
P.H.O (musée de la mine)	04 42 69 77 00
Résidence du Parc	04 42 12 61 61
Secours catholique	06 18 33 80 51
Accueil patronage le 2ème mercredi du mois	06 18 33 80 51
Secours populaire	04 42 51 28 72
SIBAM	04 42 04 65 43
Syndicat d'initiative	04 42 69 72 16
Taxis : Lorenzati	06 03 06 74 09
Rivero	06 21 61 71 58

URGENCES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Dépannage sécurité (Gaz)	0810 433 113
Urgences gaz naturel	0810 224 000
SOS Médecins Gardanne	04 42 51 46 47
SAMU	15
Centre antipoison	04 91 75 25 25
SOS blessures main (la Conception)	04 91 38 36 52
Comité des Feux de Forêt	04 42 69 91 99
Drogue info service (numéro vert)	0800 23 13 13
Centre Urgences GARDANNE	04 42 50 60 15
57, Zone industrielle La Palun	
Centre Commercial - Avenue de Nice	

MÉDECINS ET PARA-MÉDICAL

Centre de santé (ex dispensaire minier)
Avenue Ferdinand Arnaud 04 42 58 80 25 / 04 42 69 73 14

Centre médical 362 avenue Ferdinand Arnaud

Docteur DELFOUR Docteur CATENACCI	04 42 58 88 47
Mlle ZEZYMBROUCK (Psychothérapeute)	06 10 72 42 70
M. SUAU Cédric (Ostéopathe)	06 25 33 00 75
Mme FUNDONE-MAITRE(Infirmière)	06 20 23 00 36

4 rue Danton

Mme MARIETTI CHARLES (Orthophoniste)	04 42 69 93 23

3 Avenue Emile Zola

M. HERNANDEZ (Dentiste)	04 42 58 80 20

1 Place des Martyrs

Infirmière, Mme ACCINIDI (Infirmière)	06 32 66 00 87
Mme AIMAR (Infirmière)	06 22 12 63 93
Mme LA PIGNOLA (Infirmière)	06 14 96 14 65

2 Cours Ferrer

M. PIRA (Kinésithérapeute, spécialité sport)	04 42 58 81 75
Melle JONES (Kinésithérapeute)	04 42 58 81 75

5 Parc d'Activités des Pradeaux

M AIRES (Podologue-Pédicure)	04 42 69 94 10
Mme LABAUME (Masseur-Kinésithérapeute)	04 42 58 82 97
Mme PERREAU (Masseur-Kinésithérapeute)	04 42 58 82 97
M. SKRIABIN (Masseur-Kinésithérapeute)	04 42 58 82 97
Docteur BERTOLINI (Dentiste)	04 42 69 92 92

6 Parc d'Activités des Pradeaux

Mme CHANDEZ-QUERE (Osthéopathe)	04 42 51 13 79
Melle BUSON (Kinésithérapeute)	04 42 51 13 79

Centre Médical - 7 Parc d'Activités des Pradeaux

Docteur MAGNANI	04 42 58 83 69
Docteur SADKOWSKI	04 42 58 81 36
Docteur CAUCINO-FLECHER (Cardiologue)	04 42 58 89 12
Docteur TAFANELLI (Cardiologue)	04 42 58 89 12
M. HAMROUNI (Osthéopathe)	04 42 69 80 80
Mme REMY (Psychologue)	06 64 79 60 61
Mme BOSQ(Infirmière)	06 20 78 80 99
Mme GONZALEZ(Infirmière)	04 42 58 89 17
Mme PERATA(Infirmière)	06 64 97 89 27
Mme POMMIER(Infirmière)	04 42 58 89 17
M. BASSO (Médecine traditionnelle chinoise)	06 15 67 89 73

Document non contractuel

LES MANIFESTATIONS

été 2012

Juin 2012

Vendredi 29

Remise des livres aux CM2

A 17h, à l'école primaire

Kermesse des AIL

A 18h à l'école primaire

Samedi 30 et dimanche 1er juillet

Festival rires et sourires "20 ans des ateliers"

Théâtre à la salle Raymond Galhuid

Juillet 2012

Vendredi 6 et samedi 7

Festival de Jazz

Voir ci-contre

Samedi 14

Fête Nationale

A 11h30, commémoration du 14 juillet
Remise des Prix des jardins Fleuris
A 12h30, apéritif musical suivi d'une sardinade
A 22h, feu d'artifice et bal sur le mail du collège

Du vendredi 20 au lundi 23

Fête de la Saint-Jacques

Vendredi 20 : spectacle
Samedi 21 : bal
Dimanche 22 : aïoli et bal musette,
Lundi 23 : jeux d'enfants, bal et quadrille

Septembre 2012

Mardi 4

Rentrée des classes

Samedi 8

Forum des associations

Au stade

Samedi 15 et dimanche 16

Journées nationales du patrimoine

Au Puits Hély d'Oissel

Vendredi 28

Club lecture

A 18h à la bibliothèque

Samedi 29

Journée Sensations

De 10h à 22h au Skatepark
Concert au PHO en soirée

Festival de Jazz

PROGRAMME

Quatre concerts sont proposés : deux à l'heure de l'apéritif sur le Cours Ferrer à 18h (gratuit) et deux en soirée à 21h30 au Théatre de Verdure (entrée payante)

Vendredi 6 Juillet

18h Cours Ferrer (gratuit)

Marc Campo Trio

21h30 Théatre de Verdure (entrée payante)

Ilene Barnes

Samedi 7 Juillet

18h Cours Ferrer (gratuit)

Silent Quartet

21h30 Théatre de Verdure (entrée payante)

"Hati" Nicolas Genest

En cas d'intempéries, les concerts seront donnés :
Salle Raymond Galhuid, Rue Latérina (Centre village)

Pour tout renseignement :
http://si-jazz.monsite-orange.fr/